



## COMITE TECHNIQUE DNGCD du 7 octobre 2022 DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Un important effort rédactionnel relatif aux règles d'exploitation est toujours en cours et aboutit avec un rythme satisfaisant à la mise à disposition des documents essentiels au fonctionnement des unités.

L'USD-FO DNGCD salue ces avancées.

Néanmoins, nous attirons l'attention sur la tentation d'alourdir exagérément les formations et les critères de qualifications. Nous sommes passés en quelques années d'un désert réglementaire à une forêt équatoriale d'exigences et de formations.

Cette situation, dans un contexte de pénurie de personnel, de pénurie de matériel, d'augmentation des exigences de maintenance et de réduction imposée des heures de service, impacte fortement la capacité des unités à effectuer les missions opérationnelles qui font leur essence et à répondre favorablement aux sollicitations de nos partenaires.

Former le personnel est essentiel, une bonne maintenance est incontournable, mais si l'organisation ne permet pas de réaliser les missions qui justifient ces efforts, nous devenons inutiles et seront voués à disparaître.

L'USD-FO DNGCD demande à ce que chaque acte de formation soit parfaitement dimensionné à l'effet recherché et non à une forme de doctrine. Il est important de créer de la souplesse. Les formations par stage bloqué d'une semaine, nécessitant déplacement du personnel et immobilisation des moyens matériels, avec une souplesse quasi inexistante, ne vont pas le sens d'une capacité opérationnelle accrue et d'une bonne gestion des moyens.



Contacts : [usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr](mailto:usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr)  
[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)

L'USD-FO DNGCD demande que toute nouvelle contrainte technique, telles que celles relatives à la surveillance des moteurs des EC135, donne lieu à une étude d'impact et à la recherche de tolérances et d'organisation permettant de fonctionner.

En outre, l'USD-FO DNGCD demande qu'un point soit fait sur les sujets suivants :

- la rédaction de l'instruction-cadre ;
- la stratégie de communication institutionnelle de la garde-côtes ;
- la mise en place d'une réserve opérationnelle au profit de la DNGCD ;
- l'avenir de la garde-côtes dans un contexte de « rapprochement » avec les autres acteurs de l'AEM et d'évolution des missions vers les missions de lutte contre l'immigration clandestine ;
- le marché de location des hélicoptères pour les Antilles et le projet de rénovation des EC135 (et notamment, précisions de l'orientation des choix des optionnels indispensables à la réalisation des missions).

Sur ce dernier point, l'USD-FO DNGCD est particulièrement attentive au choix capacitaire et rappelle que les missions aéromaritimes et aéroterrestres ont des exigences divergentes sur les optionnels. L'uniformisation de la flotte, sur le plan des optionnels dans un cadre budgétaire contraint, risquerait de nous faire rater ce rendez-vous vital pour notre capacité opérationnelle.

Merci.



Contacts : [usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr](mailto:usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr)

[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)